

Contre-indications à la vaccination contre les rotavirus : Addendum

Dans l'article « **Vaccination contre les rotavirus : recommandations complémentaires pour les nourrissons** » (publié dans le Bulletin de l'OFSP 2024; No 4: 8–13), le paragraphe suivant relatif aux contre-indications a été ajouté au chapitre 2.4. **Sécurité** :

Rotarix® est contre-indiqué chez les nourrissons avec antécédent d'invagination intestinale ou en cas de malformation congénitale de l'appareil gastro-intestinal y prédisposant (diverticule de Meckel par exemple) – ceci en raison d'un manque de données concernant la sécurité du vaccin dans ces contextes particuliers. Il ne doit pas non plus être administré en cas d'hypersensibilité connue à l'un des composants du vaccin ou au vaccin lui-même, ou en cas d'une immunodéficiência. La vaccination devrait en outre être différée en cas de maladie fébrile sévère aiguë ou en cas de diarrhée ou de vomissements.